

La mobilité dans la Ziplo

Contexte

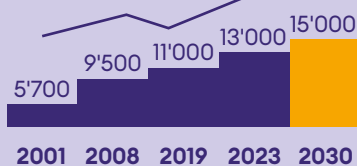
En parallèle d'un fort développement urbain, la Commune de Plan-les-Ouates a vu de nombreuses entreprises s'implanter sur son sol, faisant de la ZIPLO la 2^e grande zone industrielle du Canton.

Au gré du développement de la zone, la mobilité des collaborateurs.trices et le transport de marchandises sont devenus des enjeux majeurs.

En effet, la saturation du réseau routier pèse fortement les déplacements, qu'ils soient pendulaires ou professionnels.

La protection du climat et de la santé des populations des quartiers avoisinants constitue également un enjeu en lien avec la génération de trafic de la zone.

EMPLOIS ACTUELS ET FUTURS



AFIN D'ACCOMPAGNER CES CHANGEMENTS, UN PLAN D'ACTIONS A ÉTÉ ÉLABORÉ PAR LES PARTENAIRES DE LA ZONE EN COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES.

2023, année charnière



Mise en service du tram dans la ZIPLO

10 décembre 2023 : prolongement du tram entre Palettes et ZIPLO. Liaison directe avec le centre-ville et la gare de Lancy-Pont-Rouge qui permet la connexion au réseau du Léman Express.

Nouvelle dynamique du lien avec les entreprises

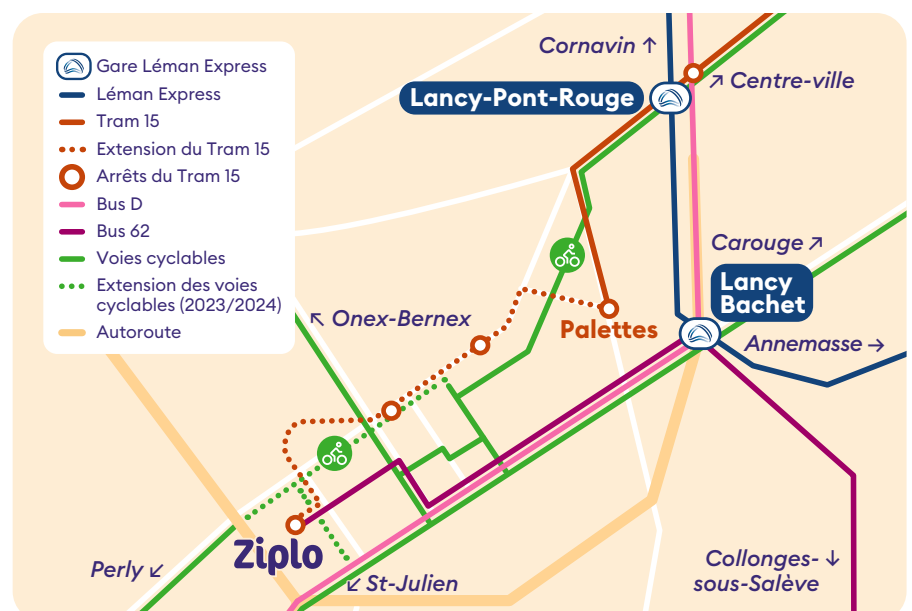
Dans le cadre du plan de mobilité interentreprises, des réunions de travail avec des représentants de chaque entreprise participante sont organisées à intervalles réguliers pour informer sur les solutions de déplacement et organiser les campagnes de communication. **Ces séances sont dorénavant ouvertes à toute entreprise souhaitant y participer.**

Aménagements de mobilité douce

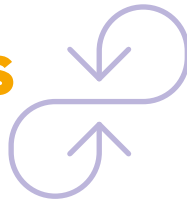
La route de Base et la route de la Galaise seront équipées de pistes cyclables pour une circulation des cyclistes en toute sécurité jusqu'au lieu de travail.

Stationnement sur le domaine public

Fin 2023, les places de stationnement aménagées dans la ZIPLO seront destinées aux visiteurs, clients et prestataires de services des entreprises, avec la mise en place d'un stationnement payant par horodateur. Des places livraisons et pour deux-roues seront également aménagées.



Enquête, objectifs & plan d'actions



Objectifs pour une nouvelle mobilité

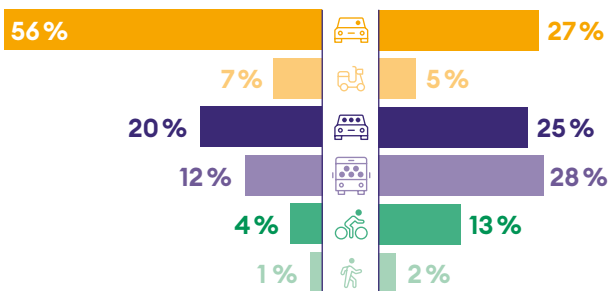
Sur la base de l'enquête 2019, des objectifs de report modal à l'horizon 2030 ont été fixés et un plan d'actions élaboré pour une mobilité plus durable et une meilleure accessibilité de la zone.

Il s'agit de :

- **diminuer** fortement la part de la **voiture individuelle**
- et de la **reporter** sur les **transports collectifs**, la **mobilité douce** et le **covoiturage**.

Situation 2019

Objectifs 2030



Voiture individuelle

2 roues motorisés

Covoiturage

Transports en commun

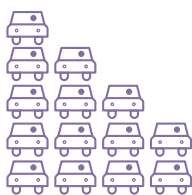
Vélo électrique et vélo

Marche

Impact sur le trafic dans la zone à l'horizon 2030

La concrétisation de ces objectifs permettrait de **réduire la génération** de trafic lié à la ZIPLO, même avec une **augmentation du nombre d'emplois**.

17'350



2019

Trafic avec 11'000 emplois

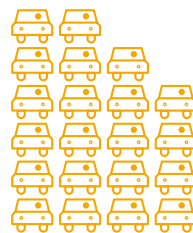
16'350



2030

Trafic projeté avec 15'000 emplois **AVEC** changements de parts modales

24'250



2030

Trafic projeté avec 15'000 emplois **SANS** changements de parts modales

Plan d'actions mobilité ZIPLO

Afin de parvenir à cet objectif ambitieux, un plan d'actions a été élaboré puis adopté par les partenaires de la zone.

Piliers et principales actions :



Infrastructures

- Mise en service du tram Genève - St-Julien et rabattement sur la gare Léman Express de Lancy-Pont-Rouge
- Renforcement de la desserte en bus de la ZIPLO, depuis et vers l'ensemble de l'agglomération du Grand Genève
- Aménagements cyclables et piétonniers dans et en direction de la ZIPLO



Gestion du stationnement

- Adaptation de la réglementation du stationnement sur le domaine public en faveur des clients, visiteurs et prestataires de services des entreprises
- Mise en place, par les entreprises, de critères d'attribution des places dans leurs parkings (covoiturage, mobilité réduite, accessibilité)
- Solution de stationnement pour les véhicules professionnels dans les parkings communaux



Mesures financières

- Tarification de la place de stationnement en entreprise
- Soutien financier des entreprises pour l'achat et l'entretien de vélos et l'acquisition d'abonnements de transport public
- Préconisation par les partenaires de montants pour les soutiens financiers et la tarification des places.



Communication

- Accompagnement des entreprises pour la mise en oeuvre de mesures internes (critères d'attribution, tarification de la place, soutien financier aux modes alternatifs)
- Partage des bonnes pratiques entre les entreprises
- Campagnes régulières sur les nouvelles infrastructures et les alternatives





Mesures internes pour les entreprises



Entreprises : un rôle central et un levier indispensable

L'ÉTUDE MENÉE EN 2019 A MIS EN ÉVIDENCE LE RÔLE CENTRAL QUE POUVAIENT JOUER LES ENTREPRISES DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXÉS.

Lever essentiel pour favoriser le report modal : **la gestion des places de stationnement** (attribution des places selon critères, voire tarification).

Autres mesures : des **aides financières** pour la mobilité douce et les transports publics, ou encore **optimisation des déplacements** professionnels et **mutualisation** des flottes de véhicules.

Les partenaires de la zone invitent donc les entreprises à mettre en œuvre des **mesures de mobilité internes**, avec le soutien de la Centrale Mobilité.

Le tableau ci-dessous indique les mesures que les entreprises peuvent mettre en œuvre, avec plusieurs « niveaux » d'interventions en fonction de leurs moyens et de leurs ambitions.

1 INFORMER	2 GÉRER	3 TARIFER & FINANCER	4 OPTIMISER
→ Rejoindre le plan de mobilité interentreprises en signant la Charte d'engagement	→ Effectuer un diagnostic des pratiques de mobilité du personnel	→ Tarifer les places de stationnement voiture	→ Mutualiser et rationaliser la flotte de véhicules d'entreprise
→ Relayer en interne les informations et campagnes de communication de la Centrale Mobilité	→ Attribuer les places de stationnement voiture en fonction de critères d'accessibilité	→ Subventionner les abonnements de transports publics et l'équipement des cyclistes	→ Optimiser et encadrer les déplacements professionnels
→ Promouvoir la plateforme de covoiturage proposée par la Centrale Mobilité	→ Mettre en place des mesures favorisant le covoiturage (place garantie, bien placée, priorité)	→ Mettre à disposition des infrastructures favorisant la mobilité douce (parking vélos, vestiaires, casiers, douches, etc.)	→ Élaborer un monitoring interne pour améliorer le plan de mobilité d'entreprise

**Centrale
mobilité**

La Centrale Mobilité est à disposition des entreprises pour les accompagner dans la mise en œuvre de ces mesures.

Sans élaborer elle-même votre plan de mobilité, la Centrale Mobilité est là pour apporter aux directions d'entreprises des informations complémentaires, et/ou pour les guider vers des bureaux de conseils spécialisés dans des plans de mobilité d'entreprise.





4 entités pour un projet commun



Le succès d'une bonne gestion de la mobilité pour une zone accueillant 13'000 collaborateurs.trices et près de 500 entreprises nécessite l'implication de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés.



Commune de Plan-les-Ouates

En matière de mobilité, la Commune est compétente pour l'aménagement des voiries du domaine public communal et pour la gestion du stationnement.

Par ailleurs, elle participe à l'élaboration des projets cantonaux à l'échelle du territoire communal.



Association des entreprises

L'association des entreprises de la ZIPLO, l'Aziplo, vise à améliorer le quotidien des entreprises de la zone en engageant son énergie à défendre leurs intérêts.

L'Aziplo est à ce titre l'interlocutrice privilégiée des partenaires publics.

Un projet commun : la Centrale Mobilité



La Commune de Plan-les-Ouates et l'AZIPLLO ont initié, en 2010, avec le soutien de l'Office Cantonal des Transports du Canton de Genève et de la Fondation pour les Terrains Industriels, **le plan de mobilité interentreprises de la ZIPLO**. Cette démarche vise à réduire les déplacements individuels motorisés afin de **garantir une bonne accessibilité du site à moyen et long termes**.

La mesure principale de cette démarche a été la création d'une Centrale Mobilité, qui a pour missions :

- De proposer aux collaborateurs.trices des **solutions de mobilité alternatives** à la voiture individuelle
- De **soutenir** et d'**accompagner** les entreprises pour la mise en œuvre de mesures de mobilité internes

À cette fin, elle propose un panel de solutions de mobilité, détaillé dans la Zcard et sur le site **www.ziplo.ch**



Fondation pour les Terrains Industriels

La Fondation pour les Terrains Industriels (FTI), qui gère l'ensemble des zones industrielles du canton, a notamment pour mission de favoriser l'implantation d'entreprises dans les zones industrielles du canton. Elle soutient le plan de mobilité interentreprises de la ZIPLO en apportant au comité de la Centrale Mobilité sa connaissance du tissu économique.



Office Cantonal des Transports

L'Office Cantonal des Transports du Canton de Genève (OCT) est l'autorité cantonale organisatrice des déplacements, de la circulation et du stationnement sur tout le territoire cantonal.

Il apporte au comité de l'association de la Centrale Mobilité ses compétences et conseils en la matière.

Contacts

Centrale Mobilité

Chemin du Pré-Fleuri, 5
1228 Plan-les-Ouates

Fabrice Kaspar
Coordonateur

(+ 41) 800 25 26 27
info@centralemobilite.ch
ziplo.ch

Commune de Plan-les-Ouates

Martin Corninboeuf
Délégué à la Mobilité

m.corninboeuf@
plan-les-ouates.ch
plan-les-ouates.ch

Association des entreprises de la ZIPLO

secretariat@aziplo.ch
aziplo.ch

Dépliant élaboré par la Centrale Mobilité en collaboration avec les partenaires de la zone 2023